



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Il faut reprendre la main sur Vallourec

Question écrite n° 42808

Texte de la question

M. Jean-Luc Mélenchon interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance au sujet de l'entreprise Vallourec. En effet, la nouvelle restructuration du fabricant de tubes, annoncée le 18 novembre 2021, inquiète. Le fabricant français a annoncé la vente de l'ensemble de ses activités industrielles en Allemagne. L'activité de laminage pour l'énergie doit être transférée au Brésil. Le pire est à craindre. Jusqu'à une date récente, l'État était le principal actionnaire via la Banque publique d'investissement. Mais, en juin 2021, une grande partie de la dette a été convertie en capital. La banque publique BpiFrance a vu sa participation tomber de 15 % à 2 %. Elle a été supplantée par les fonds américains SVP et Apollo. Ce dernier est bien connu pour avoir œuvré à la suppression de 10 % des effectifs français de Verallia, champion de l'emballage en verre. Au total, 2 200 emplois sont menacés. Vallourec, c'est aussi 700 emplois sur les sites Français des Hauts-de-France. Or ils sont rattachés à la branche allemande. Les ouvriers d'Aulnoye-Aymeries et de Saint-Saulve, dans le Nord, craignent donc d'être les prochains sur la liste. Or cette entreprise est une alliée de la bifurcation écologique. En effet, elle est numéro un mondial de la fabrication de tubes en acier sans soudures. Pour l'heure, le pétrole et le gaz représentent les deux-tiers du chiffre d'affaires. Mais ces tubes pourraient avoir d'autres applications, comme le transport de l'hydrogène et le développement de la géothermie. Vallourec est donc une entreprise stratégique indispensable pour sortir des énergies fossiles et atteindre l'objectif de 100 % renouvelables. Par conséquent, il aimerait donc savoir quand le ministère prendra position pour empêcher la délocalisation de la production et des savoir-faire et planifier la bifurcation écologique de ce fleuron industriel.

Texte de la réponse

La crise sanitaire, qui a conduit à un choc de prix sur le pétrole brut en 2020, et à une quasi-suspension des nouveaux projets d'exploration mondiale et des investissements dans le secteur, est venue fragiliser les entreprises du secteur parapétrolier, et notamment Vallourec, déjà engagées dans des restructurations difficiles. L'État est intervenu afin d'aider les négociations portant sur la restructuration financière de Vallourec dont les capacités d'action étaient restreintes par une lourde dette. Dans ce cadre, les fonds obligataires Apollo Global Management, Inc. et Strategic Value Partners LLC ont acquis une part importante du capital de l'entreprise Vallourec. À cette occasion, Vallourec s'est engagé envers l'État d'une part à conforter ses centres d'excellence et son empreinte industrielle en France, et d'autre part à assurer une réorientation stratégique de ses activités vers la transition énergétique. L'entreprise dispose de technologies et de savoir-faire lui permettant de se développer dans les secteurs de la décarbonation de l'industrie, de la capture de carbone pour stockage géologique ou utilisation, de l'hydrogène et de la géothermie. Dans le contexte de l'annonce par Vallourec de la cession de ses activités allemandes, Mme la ministre déléguée à l'industrie a rencontré le président directeur général de Vallourec et un représentant de son actionnaire principal pour leur rappeler leurs engagements quant au maintien de l'empreinte industrielle de l'entreprise en France. Vallourec a confirmé que cette annonce ne concerne pas les activités françaises du groupe. Toutefois, l'État restera vigilant quant à l'avenir des sites français de Vallourec qu'il s'agisse des sites d'Aulnoye-Aymeries, Saint-Saulve ou encore celui de Montbard qui a récemment été mis en vente par le groupe. L'État a engagé un travail pour accompagner la diversification des

acteurs du secteur parapétrolier vers la transition énergétique. En effet, c'est bien l'ensemble des compétences du secteur parapétrolier français qui doit être mobilisé afin d'assurer une stratégie cohérente de la France en faveur de la transition énergétique. Les efforts massifs engagés pour la transition énergétique en France et en Europe ouvrent des perspectives nouvelles pour les acteurs de la filière. Ces activités constituent autant d'opportunités de diversification et de développement dont la filière peut se saisir, préservant et enrichissant ses compétences techniques, tout en pérennisant son empreinte industrielle française. D'ores et déjà, l'État, par le biais d'un fonds géré par Bpifrance, a participé au financement de la diversification d'une usine française de Vallourec vers la production de tubes pour ombilicaux pour les projets de captage et de stockage de carbone.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Mélenchon](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (4^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42808

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances et relance](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [30 novembre 2021](#), page 8526

Réponse publiée au JO le : [25 janvier 2022](#), page 539